

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 22 SEPTEMBRE 2017

Date de convocation : 15 septembre 2017

L'ordre du jour est le suivant :

- Suivi des travaux et projets en cours
- Logements locatifs seniors (rue de la Vallée)
- Voirie
- Modification du Plan Local d'Urbanisme
- Tarification redevance assainissement 2018
- Approbation du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)
- Ecole
- Demande de subvention
- Délibérations et questions diverses

Présents : BOBINEAU Joël, GORALCZYK Henri, TOUTAIN Evelyne, SABOURAUD Damien, LARDY Jackie, AUGUIN Denise, COLAS René, PICARD Claude, BOBINEAU Marinette, SPENNATO Fabienne, ALLETRU Sonia, BONNEAU Stéphane.

Absents : ROYER Stéphanie et BELOUIN Jacky.

Secrétaire de séance : ALLETRU Sonia.

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu de réunion. Aucune remarque de la part de l'assemblée. Le compte rendu est approuvé.

1 – SUIVI DES TRAVAUX ET PROJETS EN COURS

♦ Rénovation centre bourg

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition faite par l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée, représentée par Monsieur Philippe AUVINET, concernant les études de faisabilité préalables à la démolition et reconstruction des locaux à usage de commerces et pour l'aménagement de la grange en pôle de services. Le montant s'élève à 3 500 € HT.

A l'issue des études de faisabilité, le service sera en mesure de proposer de nouvelles interventions pour la suite du projet (rédaction du programme de l'opération, consultation de maîtrise d'œuvre, assistance à la maîtrise d'ouvrage durant les études de maîtrise d'œuvre et assistance à la maîtrise d'ouvrage durant la phase de réalisation et jusqu'à réception des travaux). Sur la base du projet pressenti et de la grille tarifaire de l'agence de services, le montant de ces interventions complémentaires est estimé comme suit :

Programme	2 800 € HT
Mission relative au choix du maître d'œuvre	0,50 % du montant de l'ensemble de l'opération
Mission relative à l'assistance à la maîtrise d'ouvrage durant les études de maîtrise d'œuvre	2,00 % du montant de l'ensemble de l'opération
Mission relative à l'assistance à la maîtrise d'ouvrage durant la phase de réalisation et jusqu'à la réception de travaux	2,00 % du montant de l'ensemble de l'opération

Monsieur Damien SABOURAUD propose de se rapprocher de cabinets privés afin de comparer le montant des prestations.

◆ **Achat du bien : 2, rue des Juifs**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la date de signature pour l'achat du bien situé 2, rue des Juifs est prévue le lundi 25 septembre 2017.

Une demande sera formulée auprès du cabinet Millet pour les aménagements de voirie des projets : 2, rue des Juifs et Place du Héraut.

2 – LOGEMENTS LOCATIFS SENIORS

Les travaux avancent normalement. Monsieur le Maire fait part d'un problème d'aménagement aux logements seniors. L'emplacement de 2 abris de jardin gêne l'accessibilité d'un garage, l'allée étant trop étroite pour manœuvrer son véhicule en toute sécurité. Monsieur le Maire a proposé de déplacer les 2 abris sous l'auvent en remplacement d'une place de stationnement ce qui permettra l'élargissement de la voie. L'architecte va étudier cette solution du point de vue technique et financier.

◆ **Demande de garantie d'emprunt**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la construction de logements par Vendée Logement étant financée par la Caisse des Dépôts et Consignations, chaque prêt doit être garanti par une collectivité locale. Le Conseil Départemental a décidé de garantir les emprunts concernant les HLM locatives à 70 %, estimant que les communes où sont implantés les logements doivent apporter une garantie de 30%.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCORDE** sa garantie à hauteur de 30% pour le remboursement d'un prêt, d'un montant total de 640 399,00 €, souscrit par Vendée Logement auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

◆ **Construction d'un auvent**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de la construction de 6 logements locatifs pour les seniors par Vendée Logement esh, rue de la Vallée à MERVENT, la commune de Mervent a demandé la construction d'un auvent complémentaire sur l'opération. Le coût de la construction de l'auvent s'élève à 9 482,26 € HT - 11 378,72 € TTC. Ce coût complémentaire sera intégré dans l'opération par Vendée Logement esh.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la construction d'un auvent complémentaire dans le cadre de la construction de 6 logements locatifs pour seniors, rue de la Vallée, et **ACCEPTE** de rembourser à Vendée Logement esh la somme de 9 482,26 € HT - 11 378,72€ TTC correspondant à la construction de l'auvent.

◆ **Voisinage du projet**

Monsieur le Maire fait part de problèmes vis-à-vis du voisinage. Ainsi, une voisine du projet demande l'étanchéité de son pied de mur côté logements seniors. Un drain sera donc installé et renverra les eaux dans le réseau pluvial.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Madame Aurélie RIPAUD dans lequel elle demande le déplacement d'un compteur électrique d'une pompe de relevage pour faciliter l'accès à une parcelle : demande en cours. Un aménagement concernant l'écoulement des eaux pluviales est aussi demandé pour éviter le ruissellement dans le chemin de la Pissotterie : le cabinet Millet va faire une étude sur le captage d'eau.

3 – VOIRIE

Voirie 2018 : réunion de la commission « voirie », le 10 novembre 2017 à 10h00.

Numérotation des villages : une réunion est fixée le 18 novembre 2017 à 10h00 pour attribuer des numéros de voirie aux villages qui en sont dépourvus.

Monsieur Stéphane BONNEAU souhaiterait une réunion de la commission « bâtiments » afin de faire le point sur l'état des bâtiments communaux et plus précisément sur la mairie, la salle des fêtes... La réunion est fixée au 3 novembre 2017 à 10h00.

4 – MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Dossier de M. et Mme KLOCK : Monsieur le Maire fait part de sa rencontre avec Aurélie MARTIN, responsable du service ADS de la Communauté de Communes, durant laquelle elle a indiqué qu'il serait possible à Monsieur et Madame KLOCK d'agrandir de 50 % la surface de leur maison d'habitation par rapport à l'existant, si ce projet était soutenu par la Mairie. Pour ce faire, il y a lieu d'ajuster les contours de la zone Nh au contact du secteur Nc de l'ancienne carrière, afin de permettre l'extension.

La modification du PLU comprendrait aussi le reclassement du Camping du Chêne Tord et la modification du règlement de la zone A. Le coût total avancé par le cabinet « Voix Mixtes », qui a été sollicité pour ce projet, est de 5 880,00 € TTC.

Monsieur et Madame KLOCK sont prêts à participer financièrement. Monsieur le Maire va se rapprocher du cabinet « Voix Mixtes » afin de savoir si la facturation auprès de particuliers est possible.

5 – TARIFICATION REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2018

A la demande de la SAUR, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer les tarifs de la redevance assainissement pour l'année 2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE**, à l'unanimité, de maintenir les tarifs appliqués en 2017.

Au 1^{er} janvier 2018, le barème sera le suivant :

- part fixe : 10 euros HT (abonnement annuel).
- part variable : 0,50 euros HT par m³.

6 – APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du rapport de la CLECT (Commission d'Evaluation des Charges Transférées) de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Vendée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le rapport de la CLECT de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Vendée des 22 mai et 10 juillet 2017, et l'application des montants des attributions de compensation prévus dans celui-ci.

7 – ECOLE

Monsieur Henri GORALCZYK fait le bilan de l'assemblée générale de l'école. 67 élèves sont actuellement inscrits.

◆ Demande de participation financière au projet scolaire 2017-2018

Les enseignantes souhaiteraient mettre en place pour l'année scolaire 2017-2018, un projet autour des contes pour l'ensemble des élèves scolarisés à l'école Maro Vidua. Elles ont fait appel à Jérôme AUBINEAU, conteur professionnel agréé par l'Education Nationale pour les aider à organiser et concevoir ce projet. Le montant de cette intervention (50h de travail d'encadrement + 2 spectacles) s'élève à 2 500 €. Une demande de participation financière a été proposée à hauteur de 1 250 € pour le CPE et la Mairie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'allouer une subvention de 850 € au projet (somme représentant 1/3 du coût total) considérant que le coût total doit être divisé en trois (CPE, Mairie et coopérative scolaire).

◆ Réfection des sols

Les enseignantes ont demandé à la commune de revêtir le sol de deux classes avec un revêtement PVC, considérant que le parquet actuel n'est pas adapté à certaines activités des enfants. Les devis étant relativement élevés avec, de plus, un risque de détérioration du parquet par l'humidité, il a été décidé de lustrer le parquet deux fois par an au lieu d'une.

◆ Organisation de la semaine scolaire - 4 jours ou 4 jours et demi ?

Suite à la diffusion d'un questionnaire aux parents en début d'année scolaire 2017-2018, 39 questionnaires ont été retournés avec 27 « NON » pour 4 jours ½ d'école et 12 « OUI » ; à voir pour la rentrée scolaire 2018-2019. La Municipalité, quant à elle, suit l'évolution de l'organisation du centre de

loisirs de Foussais-Payré pour la journée du mercredi.

♦ **Projet du CPE dans la cour de l'école**

Monsieur Stéphane BONNEAU présente le projet du Comité de Parents d'Elèves (CPE). Le CPE envisage de faire intervenir une entreprise pour réaliser des jeux de plein air sur le sol de la cour de récréation de l'école. Le CPE demande l'avis du Conseil Municipal sur le projet. Le Conseil Municipal n'y voit pas d'objection.

♦ **Spectacle de Noël**

Choisir rapidement l'intervenant.

8 – DEMANDE DE SUBVENTION

♦ **Espoir Merventais Pétanque**

Pour l'organisation de l'Assemblée Générale du Comité de Pétanque de Vendée, l'Espoir Merventais Pétanque demande la gratuité de la salle Jean-Louis RIPAUD et que le vin d'honneur soit offert par la commune.

Le Conseil Municipal donne son accord pour la gratuité de la salle et dit que le vin d'honneur sera offert par la commune.

♦ **Fanfare de Saint-Michel-le-Cloucq**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la Fanfare Municipale de ST-MICHEL-LE-CLOUCQ (85) demande une subvention pour avoir participé à la cérémonie à la Stèle des Martyrs, le dimanche 20 août 2017.

Monsieur le Maire propose qu'une subvention de 50 € leur soit allouée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de verser une subvention d'un montant de 50 € à la Fanfare Municipale de ST-MICHEL-LE-CLOUCQ (85).

9 – DELIBERATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

♦ **Redevance occupation du domaine public**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la commune est traversée par le réseau de transport de gaz naturel et peut percevoir, à ce titre, une redevance d'occupation du domaine public qui s'élèverait pour l'année 2017 à 132 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à adresser le titre de paiement d'un montant de 132,00 euros à GRT Gaz Région Centre Atlantique.

♦ **Travaux Vendée Eau**

Vendée Eau souhaite renouveler une partie des canalisations AEP en 2018 sur la commune : rue des Juifs, rue du Prieuré et route du Lac. Monsieur le Maire a informé Vendée Eau du projet de rachat du bâtiment rue des Juifs et des travaux qui seront engagés. Les services de Vendée Eau ainsi que ceux de la commune resteront en contact afin d'échanger sur les manifestations, projets de voirie ou autres sur les voies impliquées par les travaux.

♦ **Location du studio du cabinet médical**

Monsieur le Maire fait part de la demande du kiné de louer le studio du cabinet médical 2 nuits par semaine. Il propose au Conseil Municipal de mettre à disposition de Monsieur DIEULANGARD Bernard, le matériel et mobilier pour un montant de 50 € par mois et d'établir une convention de mise à disposition.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCEPTÉ** de mettre à disposition de Monsieur DIEULANGARD Bernard, kinésithérapeute, le matériel et mobilier pour un montant mensuel de 50 € et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition du matériel et mobilier.

◆ **Installation d'une sophrologue**

Madame Evelyne TOUTAIN informe le Conseil Municipal de l'installation d'une sophrologue 1 journée par semaine dans le cabinet de l'ostéopathe. Elle possède déjà un cabinet à Pouillé depuis 1 an.

◆ **Solidarité nationale pour les victimes de l'ouragan IRMA**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de faire un don de 200 € pour l'aide aux victimes de l'ouragan IRMA.

◆ **Informations diverses**

- Contractualisation 2017-2020 : pour la commune de Mervent, l'enveloppe « projets » s'élève à 84 927 € pour un projet d'un montant estimé à 530 000 € et l'enveloppe « voirie » pour le mandat s'élève à 22 968 €.
- Monsieur le Maire fait le point sur la régie camping-cars : les nuitées ont rapporté 1 370 € à ce jour
- L'équipement de sonorisation sera plutôt non portatif pour la salle Jean-Louis RIPAUD. Monsieur SABOURAUD se charge de se renseigner auprès des professionnels.
- Commune nouvelle : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les élus de Foussais-Payré ont délibéré et accepté qu'une étude d'opportunité et de faisabilité soit réalisée avant de s'engager dans le processus de création d'une commune nouvelle, sous réserve que les autres communes donnent également leur accord pour se joindre à la réalisation et au financement de cette étude.
Une réunion est souhaitée de la part des conseillers municipaux de Mervent avec les autres communes.
- Devis des PF Gendrillon pour la plaque de commémoration souhaitée par l'AFN : le devis s'élève à 445 € TTC.
- Merventhon 2017 : une réunion sera organisée le 11 octobre 2017 avec les associations.
- Il est décidé de prêter le tivoli blanc seulement aux associations.
- Point sur le recrutement en cours : les entretiens auront lieu prochainement.
- Demandes diverses : enlever l'abribus « route du Lac » qui gêne la circulation des piétons et enlever 1 côté de l'abribus situé à la Gageonnière.
- Une conseillère demande s'il est possible de reboucher les trous de la chaussée route de la Bironnière.
- Le lotissement Kristensen est à jour administrativement. Une réflexion est en cours avec la commune.

La séance est levée à 00h30.

Prochaine réunion de conseil : Vendredi 20 octobre 2017.